

## CAHIER DE DOLÉANCES ET RÉUNIONS DU GRAND DÉBAT NATIONAL

*La commune a mis à disposition des Kanfenois un cahier de doléances et a organisé des réunions publiques*

La France connaît un mouvement social important depuis plusieurs mois. Une partie de la population exprime son mécontentement : sentiment de déclassement social, perte de pouvoir d'achat, injustice fiscale, disparition des services publics, crise du système politique, etc. Voilà quelques-uns des sujets abordés. Cette crise appelle de multiples réponses, dans un monde qui doit nécessairement évoluer. D'autres enjeux planétaires comme le changement climatique et la dégradation de notre environnement ne peuvent plus être ignorés.

C'était l'un des objets du « Grand Débat National », initié le 15 janvier 2019 par Emmanuel Macron. L'initiative se veut une des réponses à la crise sociale. Aujourd'hui terminé, « le Grand Débat National » a permis aux Français d'exprimer leurs attentes, en fonction des thèmes retenus : « la fiscalité et les dépenses publiques », « l'organisation de l'État et des services publics », « la transition écologique » et « la démocratie et la citoyenneté ». Une telle consultation partout en France pendant trois mois rappelle les Cahiers de doléances rédigés lors de la préparation des États Généraux de 1789. C'est dire que nous vivons, d'une certaine façon, un moment historique. Dans ce contexte, les maires sont le premier échelon de proximité en lien



Denis Baur a remis le cahier de doléances et de propositions à Thierry Bonnet, Sous-Préfet de Thionville, le 21 février 2019 avec les habitants des territoires, en particulier ruraux. C'est dans cet esprit que la commune de Kanfen a décidé d'ouvrir un « cahier de doléances et de propositions » du 21 janvier au 21 février 2019. Le document a recueilli onze contributions. Les habitants ont pu s'exprimer sur les quatre thèmes définis par l'Élysée. Le Maire, Denis Baur, a remis le cahier à l'autorité préfectorale. Isabelle Rausch, députée de notre circonscription, et les sénateurs de la Moselle ont été destinataires de ce document.

Par ailleurs, la commune de Kanfen

a fait le choix de compléter le cahier de doléances par une consultation publique au cours de quatre réunions ; chacune étant consacrée aux thèmes officiels. Ces soirées tenues entre le 8 février et le 1<sup>er</sup> mars, ont attiré, à chaque fois, une vingtaine de personnes. L'auditoire se composait de Kanfenois mais aussi d'habitants venus de villages environnants qui ont pu débattre de manière constructive. Au final, une centaine de propositions ont été enregistrées.



Grand Débat National : réunion publique à Kanfen le 22 février 2019 sur le thème de la transition écologique

## ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après Marianne Simon en 2016, c'est Antoine Violat qui est élu nouveau maire du conseil municipal des enfants



Le nouveau conseil municipal des enfants encadré par deux élus, Nadine Grosjean (conseillère déléguée au CME) et Didier Nicloux (1<sup>er</sup> Adjoint au maire)

Par délibération en date du 30 mai 2016, la commune a décidé la création d'un conseil municipal des enfants (CME). L'objectif est de préparer les enfants à l'apprentissage de la citoyenneté et cela passe, notamment, par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, etc.). Les enfants eux-mêmes, accompagnés d'élus adultes sont également porteurs de projets. Le premier CME a notamment été for-

tement impliqué dans la création et le choix de l'aire de jeux pour enfants installée à proximité de l'espace socio-culturel.

Dans le cadre du renouvellement du CME, qui doit avoir lieu tous les deux ans, une nouvelle équipe a été installée le 27 février 2019. Elle a élu en son sein Antoine Viola comme maire junior et Hugo Grosjean comme adjoint au maire. Cette équipe, comme l'ancienne, sera encadrée par Nadine Grosjean, conseillère municipale déléguée au CME.

Le conseil municipal des enfants se compose de (de gauche à droite sur la photo) :

Personnes debout : Ambre Weimerskirch, Claude Butin, Lenny Occolier, Téo Tardioli, Énola Bacon, Alice De Meideros.

Personnes assises : Élisa Mariage, Hugo Grosjean, Antoine Viola, Maël Deuwel, Tristan Laderval.

## LE BOIS, UNE CHANCE POUR LA COMMUNE

La commune possède un patrimoine forestier de 218 hectares



### RAMASSAGE DES SAPINS

**91**

c'est le nombre de sapins que les agents communaux ont ramassé les 4 et

11 janvier 2019. Comme l'année dernière et au vu du nombre de sapins collectés, il semble que les Kanfenois adhèrent de plus en plus à cette collecte.

Il est à noter que ces sapins, après avoir ébloui les yeux de nos chères petites têtes blondes pour Noël, ne seront pas jetés à la benne. En effet, ils seront broyés et transformés en copeaux. Mélangés à d'autres essences, ils seront utilisés comme paillage des massifs floraux de la commune. Rien ne se perd, tout se transforme !



Alain Durringer à l'œuvre à l'occasion du façonnage

La commune possède un patrimoine forestier qui s'étend sur 218 hectares. Ce patrimoine fait l'objet d'un plan d'exploitation élaboré avec l'ONF sur une durée de 20 ans. Dans ce cadre, l'exploitation annuelle du bois d'œuvre (bois destiné au sciage, déroulage, tranchage et autres usages "nobles" de la filière bois) offre à la commune des rentrées financières non négligeables (pour information, en ce début d'année 2019, la commune a

vendu 16 m<sup>3</sup> de bois précieux pour un montant d'environ 14 000 €). Après la vente du bois d'œuvre, il reste les houppiers qui sont vendus aux affouagistes pour en faire du bois de chauffage au prix de 10 € le stère. Les affouagistes sont aux nombres de 12 pour l'année 2019. La commune vend également du bois façonné au prix de 40 € le stère aux personnes qui n'ont pas la possibilité de couper leur bois elles-mêmes.

## JARDINS FAMILIAUX

Une envie de planter des légumes mais vous n'avez pas de jardin ? La mairie peut vous aider !



Nul besoin de posséder un jardin pour cultiver ses légumes. La mairie vous ouvre volontiers ses portes dans les zones « Humich » et « Brebich » en mettant en place des jardins familiaux dont elle assure la gestion. Non seulement cette activité de jardinage est créatrice de lien social, mais elle constitue également un moyen efficace d'entretenir le patrimoine foncier de la commune.

Dans un contexte marqué par la prégnance de l'enjeu environnemental et de la crise agroalimentaire, de plus en plus de citoyens de nos pays libéraux veulent redécouvrir le plaisir du travail de la terre en utilisant des engrains naturels. Alors Kanfenois, lancez-vous ! Pour la somme de 15 € par are et par an, vous

avez dorénavant en tant que résident du village, la possibilité de louer une parcelle à Kanfen. Pareil jardin familial vous permet d'assurer une partie de votre approvisionnement en fruits et légumes, de découvrir, grâce à vos voisins, d'autres espèces à cultiver et des pratiques nouvelles de jardinage en toute convivialité. Seules petites contraintes, vos productions ne doivent pas servir à des fins commerciales et la plantation d'arbres et l'élevage d'animaux sont interdits. Le règlement, disponible en mairie, précise tous les engagements à prendre pour cultiver dans un jardin familial.

Si vous êtes intéressés, postulez en mairie en envoyant un courrier ou un courriel !

## CCCE : CALENDRIER 2019 COLLECTES DES ENCOMBRANTS

La CCCE met en place un service de ramassage des objets encombrants

Afin de répondre aux demandes des habitants du territoire de la CCCE qui ont des difficultés à déplacer des objets encombrants vers les déchèteries communautaires, la communauté de communes propose un service gratuit de ramassage des encombrants à la demande. Les demandes d'enlèvement sont à faire avant le jeudi par téléphone au 03 82 82 05 60 ou par courriel à [accueil@cc-ce.com](mailto:accueil@cc-ce.com) pour un enlèvement programmé le lundi suivant. Les encombrants doivent pouvoir être ramassés, dès le lundi matin, à 8h00.

Plus d'information : [www.ccce.fr/competences/gestion-des-dechets/collecte-des-objets-encombrants.html](http://www.ccce.fr/competences/gestion-des-dechets/collecte-des-objets-encombrants.html)

## COLLECTES À KANFEN

Lundi 7 janvier 2019

Lundi 4 février 2019

Lundi 4 mars 2019

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

Lundi 6 mai 2019

Jeudi 6 juin 2019

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019

Lundi 5 août 2019

Lundi 2 septembre 2019

Lundi 7 octobre 2019

Lundi 4 novembre 2019

Lundi 2 décembre 2019

## INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2019** est entrée en vigueur une réforme sur les modalités de gestion des listes électorales dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette instance a créé un répertoire électoral unique (REU) qui met fin au principe de révision annuelle. Elle facilite l'inscription des citoyens en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1. Cette modification permet ainsi à chaque citoyen de pouvoir vérifier directement son inscription sur la liste électorale de sa commune. La vérification s'opère en se connectant sur le site internet [www.services-publics.fr](http://www.services-publics.fr) (rubrique papiers-citoyenneté/élections) puis suivre la procédure.

Une commission de contrôle a été mise en place. Les membres, pour la commune de Kanfen, nommés par le Préfet sont Agnès Regnier, Germain Hehn et Yolande Kieffer.

En pratique, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la mise en œuvre du REU nécessite la numérotation de l'ensemble des électeurs et donc l'édition d'une nouvelle carte électorale. Ainsi, pour cette élection, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **31 mars 2019** (6 semaines avant le scrutin).

**Une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.**

**À noter également que les électeurs en double inscription (c'est-à-dire inscrits sur les listes municipales et consulaires) ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits.**

## HUGO ASSEMAT : CHAMPION DE FRANCE !

À 14 ans, Hugo, du Karaté Club de Kanfen, a tout pour devenir un grand champion



Hugo a commencé le karaté à l'âge de 7 ans. Sa passion, il la partage avec son père et ses deux frères. Tous les quatre sont « ceinture noire » ! Quant à la maman, elle leur apporte un soutien inconditionnel. À force de travail (les entraînements de 1 h à 2 h ont lieu quotidiennement), il décroche en 2019 le titre de champion de France et gagne l'Open Adidas, histoire de suivre les traces de l'un de ses frères, champion de France également. Ce jeune garçon est un sportif dans l'âme, alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ! Il prépare actuellement le championnat de France réservé aux 16 ans qui se déroulera le 27 avril 2019 alors qu'il n'a que 14 ans.

Hugo, qui affiche déjà beaucoup de maturité pour son âge, dit « se sentir bien dans ce sport de défense. Le karaté est avant tout un art martial d'origine japonaise, il faut savoir être droit et respectueux ». Il évoque le lexique du « pays du soleil levant » utilisé pour pratiquer cette discipline. Les Jeux Olympiques ? Il y a pensé ! Mais en 2024, ce sport ne sera plus présenté. Qu'à cela ne tienne, Hugo est pris en équipe de France en préparation du championnat du monde au Chili en novembre.

Le 20 janvier 2019, après 5 combats victorieux Hugo Assemat gagne la finale 3-0 et ramène la coupe de France à Kanfen.

## SALON DE L'ARTISANAT

Les 2 et 3 février 2019, artisans, peintres, sculpteurs ont exposé à Kanfen



La commune a organisé le salon de l'artisanat les 2 et 3 février 2019 à l'espace socioculturel. Tradition, savoir-faire et création sont les maîtres-mots de cet évènement. Il permet de promouvoir le travail et les talents des artisans et des associations venus de Kanfen et des communes environnantes.

En effet, le salon propose de venir à la rencontre d'artisans qui mettent en avant la richesse des métiers de l'artisanat. Ce marché est porteur - on parle de plus en plus de circuits courts, de produits locaux - malheureusement peu de visiteurs se sont déplacés ce week-end là. Pourtant les créations proposées à la vente étaient diversifiées et de qualité : travail sur bois, maroquinerie, poteries et sculptures, confections en tissus, etc. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Les ateliers de démonstration et d'exposition étaient autant d'animations qui favorisent la découverte en famille et la convivialité.



Le public a pu découvrir le talent de nombreux artisans.  
Photo ci-dessus : de superbes petits personnages réalisés en pâte flymo par Fimotzé Créations

## L'agenda kanfenois

### Vendredi 29 mars 20h00

« Un air de famille »

Théâtre par la troupe l'Arlequin Manomois



### Vendredi 26 avril 20h30

Concert rock avec le groupe RHÉZUS

### Dimanche 5 mai

Vide-greniers - ASK



### Mardi 7 mai

Cérémonie du 8 mai

### Dimanche 23 juin

Kermesse des écoles - APE

## Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

Directeur de la publication :  
Denis BAUR, maire de Kanfen

Document écrit et réalisé par :

Isabelle Renoir et Stéphane Citerne,

Imprimé en 560 exemplaires par la mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com